

Délibération  
du Conseil de Communauté

---

Extrait du registre des délibérations du  
Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 49  
Membres absents : 29  
Procurations : 15

Séance du 27 mars 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre, le mercredi 27 du  
mois de mars, à 18 h, le Conseil de  
Communauté, légalement convoqué, s'est  
réuni au Centre de Secours Principal des Trois  
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc  
Deichtmann, Président de Saint-Louis  
Agglomération

Date de convocation : 21/03/2024  
Date de transmission : 02/04/2024  
Date de mise en ligne : 03/04/2024

---

Présents :

M. ADRIAN Daniel, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MUNCH Paul-Bernard, M. PFENDLER Pierre, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianne, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WOGENSTAHL Nadine, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

Mme BACH Céline (pouvoir à Mme ROSSE Christiane), M. BACHMANN Florian (pouvoir à Mme GERTEIS Stéphanie), Mme CAZES Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), Mme FERRANDEZ Françoise, M. FUCHS Serge, M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. ECKES Raymond), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), Mme KIBLER-KRAUSS Sabine (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), M. MARTIN Anthony, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), M. OTMANE Rémy, M. PISARONI Gabriel (pouvoir à M. GISSY Bertrand), M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. MEYER Jean-Paul), Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne (pouvoir à Mme SFEIR Lola), M. TSCHAMBER Yves (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. WOLGENSINGER André,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 12<sup>ème</sup> QUESTION

### ZAC du TECHNOPARC - Cession du lot 3 à la SCCV HESINGUE DEVELOPPEMENT (DELIBERATION n°2024-050)

La ZAC du Technoparc a été créée par délibération du 26 septembre 2018 et son dossier de réalisation a été approuvé par délibération du 19 décembre 2018.

Courant 2023, plusieurs promoteurs ont sollicité Saint-Louis Agglomération pour acquérir la dernière emprise foncière située dans la ZAC du Technoparc en vue de réaliser un projet. Leurs offres ont été examinées avec soin avec le soutien des élus de Héringue, commune d'assiette de la Zone d'Activité. Le projet de la SCCV HESINGUE DEVELOPPEMENT, le plus en phase avec les orientations fixées dans le cadre de la ZAC, a ainsi pu être retenu.

Il est proposé de céder à la SCCV HESINGUE DEVELOPPEMENT, filiale du Groupe DUVAL, l'ilôt 3 de la ZAC constitué de la parcelle suivante :

Commune	Section	N°	Lieudit	Surface
Héringue	26	204	Zwischen Rainen	den 218 a 97 ca

Cette emprise d'une surface de 218,97 ares, est proposée à la vente au prix de 8 500 € HT l'are, montant validé par le service des Domaines, par avis en date du 23 février 2024.

Considérant l'intérêt pour Saint-Louis Agglomération de permettre la réalisation d'un projet d'hôtel d'entreprises, à vocation artisanale et industrielle, il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la cession de l'ilôt 3 de la ZAC du Technoparc constitué de la parcelle cadastrée à Héringue Section 26 n°204 pour une surface totale de 218,97 ares à la SCCV HESINGUE DEVELOPPEMENT ou à toute personne morale filiale du Groupe DUVAL qui s'y substituerait, au prix de 8 500 € HT l'are, soit un montant total de 1 861 245 € HT, TVA en sus et hors frais de notaire qui seront à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer les avants contrats, contrats et actes authentiques nécessaires à cette opération ainsi que tout acte y afférent.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 02 avril 2024

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN

